

<p>⌚ 8 et 9 novembre 2014</p> <p>⌚ 2 réunions</p> <p>⌚ Engagements : du 29/10 au 5/11/2014 sur extraNat</p>	<p>Championnats nationaux Interclubs Bassin de 25m</p>	<p>Lieu : à Beauvais</p> <p><i>Compétition d'animation nationale</i></p>
--	---	---

- ⇒ Compétition ouverte à toutes les catégories d'âge (*pour les 2004 et après, être titulaire du Pass'compétition*)
- ⇒ Compétition par équipe de club de 10 nageurs (*règle des 2 départs*)

Mode de participation:

1. Peuvent participer les 16 meilleures équipes Dames et 16 meilleures équipes Messieurs selon les cotations des équipes la saison précédente, à raison de 2 équipes maximum par club.
2. Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa Région et toutes les épreuves doivent être nagées (dans le respect des caractéristiques de l'épreuve : style et distance) du départ à l'arrivée.
3. Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10x50m NL. Lorsque les titulaires du relais 10x50m NL ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
4. En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédant le départ du 10x50m NL, il peut être fait appel à un remplaçant – course pour course.
5. Pour les différentes poules, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes. Seulement 2 équipes par club pourront être qualifiées dans la même poule régionale.
6. Une équipe qui décline sa participation à l'échelon régional, ne pourra participer au niveau inférieur
7. Concernant les nageurs transférés ou nouvellement licenciés de série Elite, se reporter au Spécial Règlement FFN.
8. Une course des remplaçants (100m NL) sera organisée au moment de la pause en fin de 1^{ère} réunion

Engagements :

- Date limite de déclaration de non participation à la poule régionale : **10 octobre 2014**
- Les engagements sont à faire sur le serveur : www.extranat.fr
- **Date limite d'engagements** : 5 novembre 2014 à 23h59. Passé ce délai, seul le certificat médical permettra de faire des modifications.
- La copie du bordereau d'engagements accompagnée des droits d'engagements doivent être envoyés au Comité Régional de Picardie (103, rue d'Abbeville 80000 AMIENS)
- **Tarif** : 70.00€ par équipe

Récompenses :

- ⇒ 1 coupe et 10 médailles aux 3 premières équipes Dames et aux 3 premières équipes Messieurs

Programme :

Samedi 8 Novembre 2014	Dimanche 9 Novembre 2014
Ouverture des portes à 13h30 – Début des épreuves à 15h00	
10x50m NL dames	4x200m NL dames
10x50m NL messieurs	4x200m NL messieurs
100m dos dames	200m dos dames
200m dos messieurs	100m dos messieurs
100m brasse dames	200m brasse dames
200m brasse messieurs	100m brasse messieurs
100m NL dames	400m NL dames
400m NL messieurs	100m NL messieurs
100m papillon dames	200m papillon dames
200m papillon messieurs	100m papillon messieurs
100m 4N dames	200m 4N dames
200m 4N messieurs	100m 4N messieurs
<i>Pause 15 minutes : course des remplaçants</i>	<i>Pause 15 minutes</i>
4x100m NL dames	4x100m 4N dames
4x100m NL messieurs	4X100m 4N messieurs

Les équipes qualifiées

Dames		Messieurs	
1. Amiens MN 1	17 062	1. Amiens MN 1	17 390
2. JN Compiègne 1	15 201	2. JN Compiègne 1	15 507
3. Beauvaisis AC 1	14 463	3. Beauvaisis AC 1	14 725
4. Château-Thierry N 1	13 305	4. Amiens MN 2	14 522
5. Amiens MN 2	13 207	5. SC Abbeville 1	14 260
6. PVN Grandvilliers 1	12 967	6. EA Nogent Villers 1	13 589
7. SC Abbeville 1	12 643	7. CNC Attichy 1	13 533
8. Soissons NS 1	12 537	8. FC Laon 1	13 402
9. US Crépy-en-Valois 1	12 202	9. JN Compiègne 2	12 657
10. CNC Attichy 1	11 379	10. Château-Thierry N 1	12 383
11. JN Compiègne 2	11 320	11. Soissons NS 1	12 366
12. FC Laon 1	11 303	12. PAC Montdidier 1	12 083
13. EA Nogent Villers 1	10 677	13. US Crépy-en-Valois 1	11 719
14. Saint-Quentin N 1	10 056	14. Saint-Quentin N 1	10 569
15. Vexin NC 1	9 794	15. NC Noyon 1	10 467
16. Beautor N 1	9 738	16. Beauvaisis AC 2	10 340
<i>Equipes réservistes en cas de forfait</i>		<i>Equipes réservistes en cas de forfait</i>	
• SC Abbeville 2	8 281	• SC Abbeville 2	10 096
• Beauvaisis AC 2	7 891	• CN Liencourt 1	9 489